



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA PREFÈTE

Vesoul, le **18 MARS 2021**

La Préfète de la Haute-Saône

à

Mesdames et Messieurs les maires du département de la Haute-Saône

Pour information à :

- Monsieur le Président du Conseil départemental
- Monsieur le Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Lure
- Monsieur le Directeur du service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

Objet : Pavoisement des édifices publics le 19 mars 2021.

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, je vous informe que les bâtiments et les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs de la France durant toute la journée du **vendredi 19 mars 2021**.

Vous trouverez, ci-joint, le texte du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, que je vous invite à lire au cours de la cérémonie que vous organiserez à cette occasion, sans public et dans le respect des consignes et prescriptions sanitaires émises par le gouvernement.

Je vous remercie de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Bien cordialement,


Fabienne BALUSSOU